



12.06.2023

Etabli par la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France

L'AGGLOMERATION DE RAMBOUILLET TERRITOIRES VEUT « DESAGRICULTURER » SON TERRITOIRE

Fini les beaux discours sur le développement de l'agriculture, l'élaboration d'un PCAET qui intègre l'agriculture...Le Conseil Communautaire de Rambouillet Territoires a voté un avis favorable sur le projet de SDRIF-E et demande 95 ha supplémentaires d'extérieurs urbains en supplément des 203 ha déjà prévus.

Il suffit d'emprunter la Nationale 10 ou la Départementale 191 pour constater que le Sud Yvelines est un espace voué à l'agriculture. Un coup d'œil sur la carte des régions agricoles d'Île-de-France le confirme : ce terroir fait partie de la Beauce, le grenier à blé de la France. Avec ses exploitations, ses silos de céréales, ses usines de transformation alimentaire et ses stations de recherche agronomiques, la Beauce est un des principaux bassins de production agricole du pays. Et cela, elle le doit primordialement à une ressource non renouvelable : ses sols limoneux d'une grande qualité agronomique.

Dans le contexte incertain du « monde d'après », cette ressource reçoit une attention accrue. Le temps où l'urbanisation pouvait englober des terres fertiles en toute bonne conscience est révolu. Tel est bien le message et l'objectif du futur Schéma Directeur Régional d'Île-de-France (SDRIF-E). Et c'est fort logiquement que ce projet de schéma opte pour la protection des espaces agricoles du Sud Yvelines en y réduisant les capacités d'urbanisation jusqu'à présent admises.

Il est paradoxal que les élus du Conseil Communautaire de Rambouillet Territoires, concernés au premier chef, n'aient pas pris conscience de cette nouvelle donne. Il est désolant de les voir réclamer, dans l'avis sur le projet de SDRIF-E qu'ils ont adopté le 30 mai dernier, pas moins de 95 ha de capacités supplémentaires. Sans compter que le SDRIF-E prévoit également une enveloppe de 1 630 ha – enveloppe définie à l'échelle de la région dans laquelle les collectivités locales pourront venir piocher - pour des projets nécessaires à la

Contact Presse

Nolwenn LEVAILLANT-HENRY

nolwenn.levallant-henry@idf.chambagri.fr

06 74 94 97 82

<https://idf.chambre-agriculture.fr/>



**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE



Communiqué de presse

transition environnementale (centrales électriques, traitement des déchets, distribution d'eau, etc.).

L'heure n'est plus aux demi-choix. Il est temps d'affirmer et de soutenir la vocation agricole du Sud Yvelines. Cette ressource foncière agricole est appelée à jouer un rôle stratégique dans la production de matières premières pour l'alimentation, l'énergie, la construction, etc. Voulons-nous la voir se dégrader sous la pression d'un étalement de l'urbanisation comme tant d'autres terroirs agricoles trop exposés à la pression urbaine de la Région Parisienne ?

Préserver les ressources de notre Région est un enjeu de long terme et cela les élus du Conseil Régional qui portent le projet de SDRIF-E l'ont bien compris. La trajectoire de sobriété foncière qu'ils ont tracée jusqu'en 2040 est réalisable à condition que tous les acteurs publics comme privés remettent en question leur habitude de considérer que les terres agricoles sont une réserve foncière pour l'urbanisation, sans valeur intrinsèque. Alors, Mesdames et Messieurs les élus de Rambouillet Territoires...

Contact Presse

Nolwenn LEVAILLANT-HENRY

nolwenn.levaillant-henry@idf.chambagri.fr

06 74 94 97 82

<https://idf.chambre-agriculture.fr/>